

**Avenant au protocole à observer, en vigueur depuis le 16 juin 2020,
dans le cadre de la ré-ouverture
de la Médiathèque entre Dore et Allier à partir 15 septembre 2020**

Le protocole en vigueur à la Médiathèque entre Dore et Allier et sur le réseau est reconduit jusqu'à une date encore indéterminée à l'exception des points précisés ci-dessous qui sont modifiés par rapport au protocole précédant et aux avenants du 7 et 28 juillet.

L'accès aux sanitaires est autorisé sans demande préalable et les sanitaires pour les enfants sont rouverts.

L'accès, sur réservation, des salles de travail est autorisé.

Action culturelle :

Ce protocole remplace le protocole mis en place au 16 juin.

Le réseau des Médiathèques entre Dore et Allier propose aux usagers une programmation trimestrielle.

A - Ateliers et rendez-vous au sein de la Médiathèque intercommunale à Lezoux :

Pour participer aux ateliers et rendez-vous, l'inscription est obligatoire.

L'organisation des ateliers et des rendez-vous proposés est la suivante :

- 1- Les ateliers se déroulant dans les salles de travail, le « Cube » et la « Fabrique » sont ouverts et limités à 4 personnes. Le lavage des mains et le port du masque sont obligatoires.
- 2- Les ateliers se déroulant dans « l'Atelier » sont ouverts et limités à 10 personnes. Le lavage des mains et le port du masque sont obligatoires.
Si le contenu de l'atelier le permet, ces ateliers peuvent se dérouler à l'extérieur.
- 3- Les ateliers se déroulant dans l'Auditorium sont ouverts et limités à 15 personnes. Le lavage des mains et le port du masque sont obligatoires.
Si le contenu de l'atelier le permet, ces ateliers peuvent se dérouler à l'extérieur.
- 4- Les spectacles, conférences, séances de cinéma se déroulant dans l'Auditorium sont ouverts et limités à 40 personnes. Cette jauge est susceptible d'évoluer en fonction de la composition des groupes inscrits aux rendez-vous. Par exemple, une famille de 4 personnes utilisera 6 places alors que 4 individuels utiliseront 8 places. Le lavage des mains à l'entrée de l'Auditorium et le port du masque sont obligatoires.

- 5- Les classes et groupes sont accueillis au sein de la Médiathèque entre Dore et Allier dans le respect de la jauge fixée à 40 personnes. Deux classes de la même école peuvent être accueillies en même temps si le protocole des établissements le permet sinon l'accueil sera limité à une seule classe à la fois.

B - Ateliers et rendez-vous sur les Points-Médiathèques :

Les protocoles sanitaires sont adaptés à la nature de l'atelier et doivent être proposés et validés par la commune qui accueille la manifestation.

Si le Point-Médiathèque souhaite accueillir une classe, un protocole d'accueil spécifique devra être mis en place.

Le respect des mesures de distanciation sont obligatoires pour tous les ateliers et rendez-vous. Un marquage au sol et un sens de circulation peuvent être mis en place si la manifestation nécessite une forte mobilité des participants et peut provoquer des rassemblements.

Pour tous les ateliers et rendez-vous, les « moments conviviaux », proposant boissons et restauration, doivent être limités et chaque organisation doit privilégier l'utilisation de gobelets ou gourdes personnels amenés par les participants eux-mêmes.

A Lezoux, le 15 septembre 2020,

Elisabeth BRUSSAT, Présidente de la Communauté de Communes entre Dore et Allier.

